❖ Pluri, multi, inter et transdisciplinarité ;

❖ j'y perds mon latin !

La littérature pédagogique consacrée à ce sujet a beaucoup évolué ces dernières années. Les auteurs se sont efforcés de stabiliser le sens de ces concepts afin de clarifier le débat pédagogique. Cela étant, il existe encore chez certains auteurs des différences de sens.
Dans le cadre de cet article, nous adopterons les sens suivants.

❖ 1- La multidisciplinarité.

La multidisciplinarité désigne la manière dont s'articulent les disciplines dans l'enseignement traditionnel. Chaque enseignant de chaque discipline poursuit ses objectifs propres sans concertation ni dialogue avec les enseignants des autres disciplines. Il peut y avoir synchronisation des apports disciplinaires sans pour autant sortir du registre multidisciplinaire.

❖ 2- La pluridisciplinarité.

La pluridisciplinarité s'organise le plus souvent autour d'un thème. Celui-ci est éclairé par des apports disciplinaires distincts. Les liens à construire entre les disciplines sont à la charge des élèves. Ainsi, sur le thème du territoire par exemple, le professeur de géographie, celui d'agronomie, celui de biologie, etc., comptent intervenir et apporter des connaissances disciplinaires centrées sur le thème retenu. Mais il n'y a pas à proprement parler de concertation à propos des connaissances apportées par les uns ou par les autres.
L'intérêt de cette approche est de permettre à l'élève d'avoir une vision plus large du thème retenu que si celui-ci avait fait l'objet d'une approche multidisciplinaire.
La pluridisciplinarité est explicitement préconisée dans les référentiels des bacs pro. Le thème à aborder et la discipline pilote y sont indiqués.

❖ 3- L'interdisciplinarité.

L'interdisciplinarité nécessite une approche intégrée des disciplines concernées. Elle repose le plus souvent sur un problème qui doit être complexe (il ne présente pas de solutions simple et évidente) et l'élaboration d'une problématique. Dans ce cadre, les apports disciplinaires sont négociés avec les enseignants qui interviennent et imposés par le projet. Les liens entre les disciplines sont explicites pour les enseignants comme pour les élèves. Les discours des uns et des autres sont donc articulés autour du projet et mobilisés en fonction des besoins des élèves.
Les « pluri » proposées dans le cadre du nouveau référentiel STAV sont centrées sur une problématique (en fait un problème, car la problématique est une démarche d'analyse d'un problème), il s'agit donc de pratiquer, dans ce cadre, de l'interdisciplinarité.

❖ 4- La transdisciplinarité.

La transdisciplinarité, enfin, consiste à faire acquérir aux élèves des méthodes et des outils qui ont un intérêt particulier en ce sens qu'ils sont transférables à d'autres disciplines. Il faut donc développer chez les élèves la capacité à mobiliser ces méthodes et ces outils à bon escient. Ce qui veut dire en se polarisant sur les conditions d'utilisation de ces méthodes et outils plutôt que sur l'aspect disciplinaire. Il faut donc rendre les élèves capables de discerner l'unicité des problèmes qu'il est possible de résoudre grâce aux méthodes et outils transférables sous la diversité des disciplines et de leurs approches particulières.
Les méthodes d'approche globale (ou systémique) font partie de celles qu'il est possible de transférer (avec des adaptations) de la biologie à l'économie, à la physique…

❖ 5- Et les inspecteurs de l'enseignement agricole ? De quoi parlent-ils ?

Un article de Monsieur Dufour, Inspecteur (Revue « Initiatives » n°2), nous renseigne à ce sujet. Il s'agissait, dans cet article, de rendre compte d'un travail réalisé par le corps de l'inspection pour savoir comment la pluridisciplinarité était mise en œuvre dans les établissements. Cela a permis l'élaboration d'un tableau intitulé « un essai de clarification des démarches » qui permet de rendre compte des

démarches mises en œuvre sur le « terrain ».
Ainsi, cette grille permet de distinguer :

- la pluridisciplinarité niée, ce qui nous ramène à ce que nous avons défini comme multidisciplinarité ;
- la pluridisciplinarité appliquée (par obligation souligne l'article) qui se rapproche de ce que nous avons appelé la pluridisciplinarité au sens strict ;
- la pluridisciplinarité réfléchie et la pluridisciplinarité aboutie qui sont, à des degrés divers, de l'interdisciplinarité.

Alors pourquoi parler de pluri, inter ou transdisciplinarité, si ces termes n'apparaissent pas clairement dans les référentiels ? Parce qu'il faut faire le lien avec ce qu'écrivent les pédagogues qui ne gravitent pas autour de l'enseignement agricole ! Et puis, si nous pouvons nous permettre un jugement, les termes pluri, inter, et transdisciplinaires nous semblent plus explicites.

❖ Conclusion.

La question qui se pose est alors la suivante : pour conduire une activité « pluri », dois-je connaître d'autres disciplines que la mienne ? La réponse à cette question me semble être négative. Dans tous les termes définis ci-dessus, il y a le mot disciplinaire. Il ne faut surtout pas l'oublier. Ce qui nous est demandé, c'est de participer au travers de notre compétence disciplinaire. C'est de montrer les liens qui peuvent exister entre ma discipline et d'autres disciplines pour éclairer un thème ou un problème. Mais en aucun cas cela ne sous-entend que je dois devenir un spécialiste d'une autre discipline (sauf si je le souhaite !). Il faut par contre faire preuve d'ouverture d'esprit et d'intérêt pour les autres approches disciplinaires. Et puis peut-on réellement aujourd'hui concevoir une discipline comme coupée des autres ?
Ceci étant dit, une certaine familiarité avec la ou les autres disciplines impliquées dans une « pluri » est un plus. Cette familiarité, qui n'est pas toujours acquise d'emblée, peut l'être au fur et à mesure des années. Autrement dit, à force de pratiquer certaines « pluri », les enseignants qui y participent finissent par connaître le « discours » de leurs collègues et par tisser des liens de plus en plus étroits avec les autres disciplines impliquées dans cette activité.
Par contre, il semble absolument indispensable que tous les acteurs de la séquence « pluri » connaissent le référentiel de la classe concernée par la « pluri ». Il faut donc, en réunion de concertation, effectuer une lecture commune des différents programmes disciplinaires directement impliqués dans l'activité « pluri ». Ainsi, chaque participant peut mieux estimer le pourquoi et le comment de son implication dans cette activité.

Donner des définitions est à la fois nécessaire et dommageable. Nécessaire pour essayer de communiquer avec un minimum de difficultés liées à des conceptions trop différentes. Dommageable car il est toujours difficile de faire tenir la réalité dans des classifications. En effet, il existe entre la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité par exemple, de nombreux intermédiaires. On devrait plutôt se représenter ces activités comme des pôles entre lesquels il est possible de se déplacer. L'image du potentiomètre nous paraît, à ce titre, judicieuse.

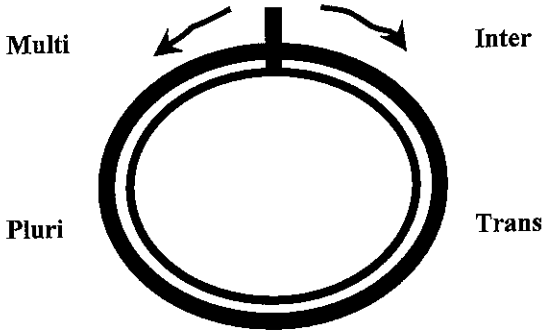

Il y a un continuum entre ces notions qui peuvent être parcourues par notre potentiomètre imaginaire. Cependant, il faut noter que les activités transdisciplinaires sont plus polarisées sur le versant de l'acquisition de compétences transversales qui sont d'ordre méthodologiques.

Dominique Galiana
Lycée horticole et agricole La Lande du Breil, Rennes.